

« Fier de qui on est... nous sommes francophones! » L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens

Christine Dallaire

Number 18, Fall 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005356ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005356ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dallaire, C. (2004). « Fier de qui on est... nous sommes francophones! » L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens. *Francophonies d'Amérique*, (18), 127–147. <https://doi.org/10.7202/1005356ar>

« FIER DE QUI ON EST... NOUS SOMMES FRANCOPHONES ! »
L'IDENTITÉ DES JEUNES AUX JEUX FRANCO-ONTARIENS

Christine Dallaire
Université d'Ottawa

Depuis 1994 les Jeux franco-ontariens attirent annuellement jusqu'à huit cents élèves des écoles secondaires françaises de l'Ontario. Cet événement de grande envergure, véritablement conçu et dirigé par et pour les jeunes, comprend six volets d'activités (sports, arts visuels, musique, amuseur public, improvisation et quizz franco-ontarien) et se rapproche ainsi d'un festival jeunesse. La Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)¹ a créé ces jeux multidisciplinaires afin d'aider ses membres à relever quatre défis auxquels ils font face : appuyer leur quête d'identité en créant des modèles de réussite ; surmonter la dévalorisation associée au fait minoritaire et à la réputation négative de la jeunesse ; vaincre l'assimilation et nourrir l'éveil culturel ; les sortir de la désillusion et bâtir des ponts avec la communauté franco-ontarienne (FESFO, (s.d.a) ; FESFO/EI, 2001). À cet effet, l'organisme jeunesse a fait preuve d'innovation afin d'élaborer une formule qui mise sur la performance, la coopération et la fierté. Cette stratégie favorise le développement des talents des adolescents et les invite à se produire sur scène dans un contexte qui facilite les rencontres et les échanges avec d'autres jeunes francophones des quatre coins de la province (FESFO, (s.d.b)). Cette créativité a porté ses fruits, et l'ambiance qui règne durant cette fin de semaine en est une de célébration de la jeunesse et de fierté franco-ontarienne.

Les Jeux franco-ontariens (JFO) constituent ainsi un lieu de production de l'identité francophone et deviennent, par conséquent, pour la chercheuse un endroit tout à fait approprié pour étudier les manifestations de cette appartenance chez les jeunes minoritaires. En effet, l'étude ethnographique menée lors de leur huitième édition tenue à Windsor, en mai 2001, permet de mieux comprendre les identités francophones de ceux qui ont pris part à ces jeux². Le but du présent article est d'approfondir comment les participants³ conçoivent leur identité francophone et comment ils décrivent la communauté franco-ontarienne⁴. L'analyse s'inspire des travaux de Michel Foucault (1976, 1983, 1984) et présume que les identités francophones sont le produit des discours qui accordent un sens identitaire à la pratique du français et au rapport à cette langue. La théorie du discours offre les outils théoriques pour examiner comment les façons de penser et de parler ainsi que les façons d'agir contribuent à la construction sociale de l'identité. En fait, elle permet de comprendre comment les comportements linguistiques et les autres pratiques symboliques produisent l'appartenance et permettent d'exprimer sur la place publique les rapports sociaux qui constituent la communauté. Ainsi, les discours qui définissent le « francophone⁵ », selon les liens à langue française, deviennent les ressources par lesquelles les parlants français accordent un sens identitaire à la langue et se reconnaissent ou non en tant que francophones. Par ailleurs, la notion de performativité telle que l'a élaborée Judith Butler (1990, 1991, 1993) dans son adaptation féministe de la théorie du discours permet de comprendre

que le parlant français s'identifie comme francophone parce qu'il exécute des pratiques associées à l'appartenance francophone. C'est parce que l'identité est une performance, produite en fonction de la fréquence et de la régularité de la répétition de ces pratiques, qu'elle est dynamique, variable et qu'elle peut être forte ou faible.

L'article porte ainsi sur les énoncés qu'utilisent les jeunes pour expliquer leur conception de l'identité francophone. Le cadre d'interprétation de la réalité discursive élaboré lors de travaux antérieurs pour mieux cerner la complexité de la construction de l'identité francophone devient ici utile (Christine Dallaire 2003, 2001 ; Christine Dallaire et Claude Denis, 2000). Les discours culturels et linguistiques sont les deux discours sur l'identité et la communauté francophone qui gouvernent les pratiques liées à la langue française et qui reproduisent les identités francophones au Canada. L'analyse examine dans un premier temps les définitions de l'appartenance francophone qu'émettent les participants pour déterminer s'ils énoncent le discours culturel ou le discours linguistique. Ces deux discours sont notamment traversés par trois dichotomies identitaires : 1) le français comme langue première par opposition à une langue seconde ou autre ; 2) l'identité routinière et/ou stratégique ; 3) l'identité nationale/majoritaire par opposition à l'identité provinciale/minoritaire. L'article précise dans un deuxième temps la façon dont les jeunes aux Jeux formulent ces dichotomies pour définir l'identité francophone. Étant donné les limites d'espace, l'analyse présente les tendances qui révèlent d'une part la performance variable des identités francophones des jeunes aux JFO, et, d'autre part, l'énonciation plutôt uniforme et similaire de certaines variations discursives.

Les Jeux et la reproduction discursive de l'identité « franco-ontarienne »

La FESFO est reconnue pour son expertise en animation culturelle grâce à l'arsenal de stratégies et de moyens qu'elle déploie pour promouvoir l'histoire et la culture franco-ontariennes, pour former de jeunes leaders et les conscientiser aux défis de la communauté, et pour mousser l'appartenance franco-ontarienne. Aux JFO, c'est aussi son habileté à arrimer la planification de toutes les composantes de l'événement visées et identitaires qui contribue à son succès. En outre, l'uniformité et la cohérence du message qui circule durant la fin de semaine quant à la définition de l'identité franco-ontarienne marquent indéniablement l'environnement des Jeux et, par conséquent, la reproduction des identités chez les jeunes. Les entrevues menées auprès de onze des animateurs de la FESFO et l'observation participante⁶ des Jeux révèlent que les jeunes utilisent des éléments discursifs stables et semblables pour définir les critères d'appartenance franco-ontarienne : quiconque veut vivre en français en Ontario, peu importe sa langue maternelle ou ses origines ethnoculturelles, peut revendiquer son affiliation à la communauté franco-ontarienne. Étant donné ce contexte discursif constant, il n'est pas surprenant que les résultats qui suivent montrent que les jeunes de la huitième édition des Jeux énoncent de façon prédominante des fragments discursifs semblables.

Les JFO de 2001 rassemblaient 583 participants de 14 à 18 ans, recrutés dans 64 des 77 écoles secondaires de langue française de l'Ontario, en plus d'un groupe de 176 jeunes bénévoles provenant des deux écoles hôtes des Jeux⁷. Les données ont été recueillies au moyen de l'observation participante, d'entrevues, de dessins et de questionnaires. Durant la fin de semaine, 29 entrevues de groupe d'une durée de trente minutes ont été effectuées auprès de 107 participants et bénévoles (59 filles et 48 garçons). Les répondants étaient invités à exprimer leur conception : a) des jeux ; b) de

l'identité et de la communauté francophones ; c) de leur propre identité. À la fin de l'entrevue, on a demandé aux jeunes soit de dessiner soit de définir en une phrase ou deux leur vision de l'identité ou de la communauté franco-ontarienne. La plupart des 113 dessins ou énoncés produits décrivent la communauté. Toutefois, dans certains dessins, les jeunes expliquent leur propre identité alors que dans d'autres, ils dépeignent à la fois leur identité et celle de la communauté. Des questionnaires à réponses courtes ont aussi été distribués aux participants et aux bénévoles le dernier matin des Jeux afin de recueillir des données démographiques. Les questions portaient (le questionnaire était composé de données démographiques, c'est-à-dire âge, sexe, ethnicité et des données sociolinguistiques) sur l'identité francophone, les pratiques linguistiques et la participation aux activités communautaires. Au total, 587 questionnaires ont été obtenus ce qui représente 77,3 p. 100 des 759 participants et bénévoles⁸.

Les résultats des questionnaires présentés au tableau 1 permettent de dresser un portrait sociodémographique des participants⁹. Les JFO attirent un plus grand nombre de filles et surtout les élèves les plus âgés du secondaire. Que le quart des jeunes déclarent des héritages ethnoculturels variés, parfois plus d'un antécédent ethnique par répondant, révèle le caractère multiculturel de l'ensemble des participants. Bien que faibles, les proportions de jeunes nés à l'extérieur du Canada (3,8 p. 100) et/ou dont la langue maternelle déclarée est autre que le français ou l'anglais (3,6 p. 100), d'une part, en plus de la grande variété de pays d'origine¹⁰, de langues maternelles¹¹ et de langues parlées à la maison, d'autre part, confirment cette diversité culturelle. Les participants entretiennent aussi des rapports différents à la langue française. La proportion de ceux ayant le français comme langue maternelle, dont l'origine ethnique est française ou canadienne-française, qui proviennent de familles francophones et qui communiquent surtout en français à la maison et entre amis est d'approximativement 60 p. 100. Près du tiers (31,7 p. 100) des participants proviennent de familles linguistiquement mixtes où l'un des parents a le français comme langue maternelle. Toutefois, moins de jeunes (23,9 p. 100) ont déclaré avoir à la fois le français et l'anglais comme langues premières. Près du cinquième des participants n'ont pas le français comme langue maternelle, et le français n'est pas la langue première d'au moins un des parents pour 11,3 p. 100 des jeunes.

En somme, les JFO rassemblent des jeunes diversifiés sur le plan ethnoculturel, mais plus encore sur le plan des pratiques linguistiques et du rapport à la langue française. Cependant, ils partagent tous la même caractéristique scolaire, c'est-à-dire que chacun fréquente une école secondaire de langue française. Il faut préciser que les JFO sont réservés aux élèves qui font leurs études en français. Étant donné la réputation que la FESFO s'est faite auprès des jeunes et le but manifeste des Jeux quant à la promotion de l'identité et de la fierté franco-ontariennes, il est clair que ceux qui y prennent part partagent aussi une attitude favorable au fait français qui dépasse le fait d'étudier dans cette langue. C'est d'ailleurs ce que révèlent les tableaux 2 et 3. C'est d'abord dans l'espoir de s'amuser que les jeunes participent aux JFO, mais le caractère francophone de l'événement est aussi une motivation à raison de 18,5 p. 100 de toutes les explications données pour leur participation aux JFO de 2001 et de 15,8 p. 100 des motifs évoqués pour leur première participation s'ils en étaient déjà à plus d'une. De plus, 40,4 p. 100 des réponses données pour décrire les Jeux renvoient à leur caractère francophone. Le tableau 1 confirme d'ailleurs que deux tiers de ces jeunes participent aussi à d'autres activités à caractère francophone telles que les ligues d'improvisation, le Festival franco-ontarien de théâtre scolaire, la Nuit sur l'étang, les Tournois franco-ontariens, le Festival franco-ontarien, les Forums régionaux « organizzaction » et

autres. Non seulement ces jeunes reconnaissent-ils la francité des Jeux, mais ils l'approuvent. Et plus encore, plus de la moitié des jeunes s'identifient principalement comme francophones (voir le tableau 4). En effet, à la question « Quel terme t'identifie le mieux ? (c'est-à-dire Franco-Ontarien, francophones, Canadien, bilingue, Canadien français ou autre) », 54,7 p. 100 des répondants ont indiqué une étiquette identitaire qui explicite une dimension francophone. Les participants sont de toute évidence déjà sujets aux, et sujets des, discours produisant l'identité francophone avant la fin de semaine des JFO. L'étude permet donc d'explorer quels fragments discursifs gouvernent leur reproduction du « francophone ».

Les jeunes et l'identité culturelle par opposition à l'identité linguistique

Deux discours, les discours culturel et linguistique, contribuent à la construction contemporaine des identités et des communautés francophones au Canada. Dans le discours culturel, l'appartenance francophone découle d'une histoire et d'une culture particulières liées à la langue française au Canada. Ce discours souligne ainsi une dimension ethnique comme critère d'identification. Autrement dit, le discours culturel suppose que le francophone hérite d'un patrimoine associé au français comme langue première et encore parlée. Bien qu'il n'existe pas nécessairement de consensus sur la description de cette culture commune selon les diverses reproductions de ce discours, il renvoie généralement aux traditions et aux expériences des descendants des colons français de la Nouvelle-France. Ce discours a gouverné la construction historique des communautés francophones, mais l'émergence du discours linguistique durant les années 1970 a menacé, voire supplanté dans le cas des JFO, la position dominante du discours culturel¹². Selon le discours linguistique, la performance du français constitue le critère ultime de l'appartenance francophone. Ce deuxième ensemble discursif permet ainsi la construction d'une communauté potentiellement pluriculturelle qui ne restreint pas l'appartenance selon l'héritage, ou l'adoption, d'une culture particulière. Il n'en demeure pas moins que ces deux discours énoncent le même critère élémentaire : le francophone parle français. Autant dire que la distinction fondamentale entre les deux constructions discursives de l'appartenance francophone est celle de l'origine ethnoculturelle.

Les entrevues menées auprès des participants aux huitièmes JFO illustrent comment les jeunes qui y prennent part reproduisent de façon prédominante le discours linguistique pour définir les critères d'appartenance à la communauté franco-ontarienne. Ils répètent ainsi le message que diffusent la FESFO et ses animateurs. Les participants conviennent qu'il existe une vision ethnoculturelle de la communauté, mais ils la rejettent d'emblée. Cela ne veut toutefois pas dire que les jeunes ignorent ou renient les fondements historiques de la communauté franco-ontarienne. Au contraire, ils précisent même qu'on ne peut nier l'histoire de l'Ontario français, que ce soit par exemple le rôle de l'exploitation minière, mais ils expliquent que la culture évolue alors que la langue demeure centrale. Ils insistent sur l'importance de connaître l'histoire, mais ils renvoient davantage aux luttes et aux revendications qu'ont menées les « ancêtres » pour assurer un milieu de vie français qu'aux traditions culturelles. Il est d'ailleurs notable qu'aucun des 113 dessins ne fasse allusion aux symboles ethnoculturels habituels tels que la tourtière et les pâtés à la viande, les danses folkloriques ou le violon. Ces traditions sont pratiquement absentes aussi de leurs propos en entrevue pour définir l'appartenance francophone. Un participant évoque de telles traditions pour préciser qu'elles existent, mais il ajoute que l'origine ethnique ne doit pas être un critère nécessaire à l'appartenance franco-ontarienne :

Premièrement, qu'est-ce que c'est ma perception de ce que je vois, qu'est-ce qu'on veut qu'un Franco-Ontarien soit, par la perception de ce que je ressens. [...] Franco-Ontarien, je l'ai toujours perçu comme quelqu'un, comme X avait dit, qui appartient à une communauté où les parents sont francophones, descendance québécoise ou au moins... Il y a tout un héritage, un aspect culturel, on s'en va à la messe dimanche, on mange de la dinde et tout ça à certains temps de l'année, la tarte à la viande et tout ça, la tourtière. Moi, je ne connais pas ça. Mais j'aime la langue française. Je ressens un attachement à leur communauté d'individus qui parlent le français en Ontario. Et vraiment, à ce niveau, j'aimerais considérer un Franco-Ontarien comme une personne qui aime la langue française, qui est ouverte à ça, qui parle le français, et c'est ça. Un peu comme X, nonobstant ses origines, que la personne s'identifie à un groupe de personnes qui parle le français, vit en Ontario, aime ça, est confortable comme ça, est confortable dans la peau, voilà, c'est un Franco-Ontarien, c'est un francophone. Je dis ça, peut-être c'est très superficiel, ma définition, parce que, pour ma perspective, je ne voudrais pas rendre la définition plus complète que ça. Qu'il faut avoir une affiliation raciale. Parce que pour moi, je ne pourrais jamais être Franco-Ontarien dans ce cas. [...] Essayer de distinguer selon la race et tout ça, je ne peux pas vraiment faire ça parce que, pour moi, ça ne serait pas « convenient ». Mais je trouve qu'on ne devrait pas faire ça. Si la personne est confortable de vivre dans une communauté où on parle le français et il y a certainement une culture qui se développe parce que dans tout rassemblement de personnes, il y a des coutumes qui deviennent une culture qui se manifeste, cette personne peut se considérer franco-ontarienne. (JFO/E/V18#1)¹³.

Ce dernier refuse le critère ethnique parce qu'il se considère Franco-Ontarien malgré ses origines « anglophones » canadiennes (JFO/E/V18#1). Néanmoins, ceux qui signalent avoir des antécédents ethniques canadiens-français appuient également cette vision de l'appartenance francophone, et 11 des dessins précisent que la communauté franco-ontarienne regroupe des parlants français de divers patrimoines ethno-culturels (voir la figure 1). À la question sur les origines ethniques des membres de la communauté, les jeunes ont été catégoriques en affirmant que l'identité franco-ontarienne ne dépend pas d'un héritage particulier. Comme le souligne une participante en discutant de cette thématique : « Mais ma génération ne met pas d'emphase sur d'où tu viens. C'est qui tu es, ce n'est pas d'où tu viens » (JFO/E/C18#1).

Les résultats du tableau 5 quant aux justifications qu'ont données les jeunes pour expliquer leur choix identitaire confirment que le critère ethnoculturel n'est pas pertinent. Bien que plus de la moitié des répondants aient des origines canadiennes-françaises ou françaises (voir le tableau 1), l'ethnicité représente moins de 4 p. 100 de toutes les raisons expliquant leur identité. En effet, 1,7 p. 100 des participants évoquent leur ethnicité canadienne-française ou française alors que 1,9 p. 100 choisissent une identité particulière parce qu'ils n'ont pas cette ethnicité. Il est intéressant de noter que la plus grande proportion de références à l'ethnicité canadienne-française ou française est associée à l'identité « francophone » (5,7 p. 100), alors que le fait que ceux qui choisissent « Canadien » évoquent des ethnicités différentes pour expliquer leur choix identitaire ne devrait pas surprendre, étant donné le sens plus inclusif accordé à cette identité¹⁴. Leur construction de la communauté franco-ontarienne correspond à celle

de la FESFO et comprend autant les parlants français nouvellement arrivés dans la province que ceux dont les familles sont établies en Ontario depuis des centaines d'années et ceux pour qui la langue française ne fait pas partie du patrimoine familial. Ce qui ressort de toute évidence dans les énoncés des jeunes, c'est que la dimension stratégique de l'identité – le fait de prendre un engagement envers la pratique de la langue française – supplante tout critère ethnoculturel. Cette insistance sur le caractère volontaire et réfléchi de l'identité francophone sera exposée plus loin. Il importe de noter ici que les jeunes formulent les énoncés du discours linguistique afin d'ouvrir les frontières de la communauté à tous les parlants français.

Cependant, la notion de « culture » n'est pas absente de leurs propos. Au contraire, elle est présente dans les entrevues et dans 26 des dessins¹⁵. Toutefois, les jeunes ne définissent pas cette notion de culture et semblent surtout renvoyer à une histoire de luttes et de revendications pour affirmer les droits des francophones. La culture franco-ontarienne serait marquée par une « solidarité » et le fait « qu'on a appris à se battre ensemble ». Étant donné que la FESFO s'efforce de promouvoir les produits culturels franco-ontariens contemporains (tels que la chanson populaire et les émissions de TFO, la télévision éducative et culturelle de l'Ontario français, et que les JFO tiennent davantage du festival culturel par les volets et les spectacles, les participants pensent peut-être aussi davantage aux « arts » et à la culture populaire francophones lorsqu'ils utilisent le mot « culture ». Ainsi, certains énoncés peuvent être difficiles à classer, et il est impossible de faire une analyse précise du sens donné à la notion de « culture » puisqu'elle n'est pas expliquée (voir la figure 2).

Des propos d'entrevues peuvent aussi être incertains. Par exemple, dans la citation suivante, le répondant fait référence à un engagement envers la culture française et/ou franco-ontarienne comme critère d'appartenance.

Moi je pense que tu es Franco-Ontarien, tu l'es dans le cœur. [...] Si tu vis en Ontario et tu as un attachement à la culture française, franco-ontarienne, tu es dans ce qui rentre pour moi comme un Franco-Ontarien. [...] Tu n'as pas besoin d'être blanc, d'être là depuis 1800-je-ne-sais-pas-trop-quoi. Tu peux être d'une autre culture, d'un autre pays, tu vis en Ontario et tu vis dans notre réalité, tu es Franco-Ontarien pour moi. (JFO/E/V18#1).

Bien que dans certaines versions du discours culturel, un parlant français qui ne partage pas l'ethnicité canadienne-française, mais qui adopte ses traditions et pratiques culturelles pourrait revendiquer l'identité francophone (Dallaire, 2003), cette citation ne semble pas reprendre cette conception. En effet, ce participant n'évoque pas des traditions ou des pratiques ethnoculturelles durant l'entrevue, mais plutôt des éléments de fierté franco-ontarienne et l'expérience de vivre en français en Ontario aujourd'hui. Par ailleurs, le reste de la citation atteste que, selon ce jeune, l'origine des parlants français n'est pas un critère légitime d'appartenance. On pourrait alors présumer que l'expression « attachement à la culture française, franco-ontarienne » ne s'insère pas dans le discours culturel qui ajoute une dimension ethnique à l'appartenance francophone. Nonobstant cette difficulté à analyser certains énoncés, un plus grand nombre de dessins (43) reproduisent un discours à prédominance linguistique, et les entrevues attestent de la vision pluriculturelle de la communauté franco-ontarienne qu'avancent les jeunes. La constance des énoncés du discours linguistique tout au long d'une même entrevue, mais aussi d'une entrevue à l'autre, est particulièrement notable¹⁶.

Le français comme langue première par opposition à une langue seconde/autre

Alors que la question de la langue maternelle émerge spontanément et de façon fréquente dans d'autres lieux de reproduction du francophone (Dallaire, 2003, 2001), elle ne semble pas préoccuper autant les jeunes aux JFO. Pourtant, près du cinquième (18,3 p. 100) d'entre eux n'ont pas appris le français comme langue première. L'insistance des participants sur l'inclusion des parlants français de divers groupes ethnoculturels doit peut-être s'interpréter comme une façon indirecte ou sous-entendue de faire référence à la langue maternelle. Bien que cet axe dichotomique n'apparaisse pas instinctivement dans les propos des jeunes pour exclure ou inclure des parlants français¹⁷, ils sont unanimes lorsque la question leur est posée : non, la langue première n'est pas un critère d'appartenance francophone.

S'il y a quelqu'un, un anglophone, un Chinois, un Japonais, quoi que ce soit, qui se force pour parler, qui veut par lui-même apprendre le français et qui demeure en Ontario, quoi que ce soit. Nous autres, oui, on a peut-être notre langue natale, mais quelqu'un qui veut parler le français, il est autant Franco-Ontarien que quelqu'un d'autre. (JFO/E/C19#1).

Cette problématique semble résolue pour ces jeunes. La langue maternelle n'importe pas, c'est plutôt la pratique du français qui compte et le désir de s'associer à la communauté franco-ontarienne. C'est sur la notion de la fréquence de la pratique de la langue française que les opinions des participants divergent.

Chercheure : Puis est-ce que vous diriez qu'il faut qu'on soit de langue maternelle française pour être Franco-Ontarien, Franco-Ontarienne ?

Participant : Non, j'espère que non ! Tu devrais, même si tu peux juste t'exprimer un peu en anglais, c'est une bonne chose aussi. Mais être capable d'utiliser les deux langues fait vraiment que tu es une personne complète. Et de cette façon, tu peux être encore partie des francophones. Et tu peux être francophone même si tu parles l'anglais aussi. Je ne pense pas que tu devrais être exclu parce que [...] tu ne parles pas assez de français. (JFO/E/K19#1).

En effet, la grande majorité de ces jeunes sont bilingues et vivent une partie de leur vie sociale en anglais. Par exemple, deux tiers d'entre eux parlent l'anglais avec leurs amis au moins la moitié du temps (voir tableau 1). Ils ne s'attendent donc pas à ce que les francophones parlent exclusivement en français. Toutefois, certains des répondants aux entrevues ont mentionné que la langue française devrait tout de même occuper une place prépondérante dans la vie des Franco-Ontariens. « Oui. Il faut parler en français, mais il faut que ce soit une partie de toi qui est vraiment importante. » (JFO/E/V19#6) Quoique moins nombreux, ces jeunes précisent en outre qu'un parlant français qui vit quotidiennement en anglais mais qui connaît la langue française ne pourrait revendiquer l'appartenance francophone. Bref, les jeunes s'entendent sur la non-pertinence de la langue première comme critère d'appartenance, mais il n'y a pas de consensus quant à la fréquence nécessaire de la performance du français ou sur l'importance qu'elle prend dans la vie du Franco-Ontarien.

L'identité routinière et/ou stratégique

La dichotomie routinière et/ou stratégique renvoie à la façon dont les jeunes décrivent, d'une part, la communauté franco-ontarienne comme si elle était fondée sur des

relations de « sociation » et/ou de « communalisation » (Thériault, 1994) et, d'autre part, l'identité francophone comme si elle était une identité prise pour acquise (routinière) ou plutôt consciente et réfléchie (stratégique) (Giddens, 1984). Joseph Yvon Thériault explique que les communautés francophones sont construites à partir de deux types de rapports entre francophones : 1) les relations de communalisation en fonction de leurs traits culturels communs (identité culturelle) ; 2) les relations de sociation par lesquelles ces derniers s'engagent politiquement et s'unissent par une entente contractuelle (identité politique). Par ailleurs, la dichotomie routinière et/ou stratégique qu'Anthony Giddens propose dans sa définition de la conscience contribue à la description de ces relations dans lesquelles s'engagent les francophones de la communauté. Ce couple conceptuel dénote deux types de conscience/identité : l'une semble spontanée et renvoie aux activités ordinaires ; l'autre traite des actions délibérées et réfléchies.

Le but de l'analyse est d'examiner comment les jeunes conçoivent les rapports qui reproduisent la communauté et le niveau de conscience qu'ils associent à l'identité francophone. Les entrevues et les dessins révèlent que la dimension stratégique est de loin la plus prépondérante dans les descriptions de l'identité et de la communauté franco-ontarienne qu'énoncent spontanément les jeunes. Elle est présente par exemple dans 71 dessins par des références à l'importance de « se battre », de « se tenir ensemble », de « s'entraider », de prendre « notre place »¹⁸, d'exiger des services en français, d'agir pour l'avenir de la communauté, de s'afficher comme francophones et surtout une insistance sur la fierté comme si c'était une qualité à nourrir, à déclarer, à réaffirmer plutôt qu'un sentiment qui va de soi.

On se tient ensemble peu importe notre grosseur, notre hauteur ou notre couleur. On est fier de qui on est... nous sommes FRANCOPHONES!¹⁹ !!! (JFO/E/C20#1d, dessin)

En effet, les jeunes insistent sur l'importance de parler en français dans des lieux publics et de ne pas être gênés de s'afficher comme francophones. Non seulement la dimension stratégique est-elle dominante relativement à la dimension culturelle presque absente²⁰, mais il s'agit aussi de l'élément de définition le plus fondamental qu'énoncent les participants à la question « Qu'est-ce qu'un Franco-Ontarien ? »

C'est quelqu'un qui vit en Ontario, mais qui est fier. Pas juste qui parle français, mais qui est fier puis qui veut démontrer qu'il parle français. Puis qu'il peut faire ce qu'il peut pour ne pas perdre son français. Puis qui va continuer la culture. (JFO/E/K20#2).

Même si tu viens d'une famille complètement anglaise, qu'il n'y avait jamais de français auparavant, mais toi tu fréquentes une école française puis tu parles français, tu t'impliques dans la FESFO, tu es fier de parler cette langue même si votre communauté fait pitié pas mal en tant que français puis les activités et tout. Toi, tu peux devenir Franco-Ontarien juste en parlant le français puis en étant fier de ta culture. (JFO/E/V19#3).

S : Bien moi, pour moi, il y a seulement une chose, vraiment : il faut être fier. Si on n'est pas fier, on est peut-être, ça veut peut-être dire que tu n'es pas fier d'être francophone. Vraiment, il faut qu'on soit fier. Si on est fier, on s'implique vraiment beaucoup. Si tout le monde, tous les français de l'Ontario sont fiers et le montrent qu'ils sont fiers, le monde va réagir à ça et

on va avoir, peut-être, plus d'activités en français, plus de choses en français dans la communauté anglaise.

N : C'est ça. C'est la fierté. C'est ça qu'il faut, c'est ça que ça prend pour être français. Parce que si tu es fier, tu vas le parler. Puis si tu le parles, le français va vivre en Ontario. Puis il va éclore. Puis c'est ça. Il faut être fier. Puis si tu es fier, le reste va venir. Mais au cœur, c'est la fierté.

A : Dès que tu parles en français en Ontario, tu es considéré un Franco-Ontarien. Mais pour être un vrai Franco-Ontarien, il faut que tu aimes, il faut que tu sois capable de te battre pour avoir ta langue puis il faut que tu participes à des choses. (JFO/E/V19#2).

Selon les participants, le francophone doit faire le choix de parler en français et de s'engager dans les activités de la communauté. Ils estiment que l'identité francophone relève d'une décision personnelle (voir la figure 2) et qu'elle doit être continuellement renouvelée par la performance de la langue française et surtout par le fait de s'afficher comme francophone. Cette thématique du choix conscient que doit faire le parlant français concerne non seulement son identité personnelle, mais aussi sa responsabilité envers la communauté. Le Franco-Ontarien doit proclamer sa fierté francophone, appuyer les institutions francophones et s'engager dans les luttes pour faire valoir ses droits en participant par exemple à un rassemblement pour « sauver Montfort » ou en exigeant des services en français (voir les figures 3 et 4).

Contrairement aux deux autres dichotomies identitaires, la dichotomie routinière et stratégique n'est pas exclusive, et l'appartenance francophone intègre généralement ces deux dimensions de l'identité. Toutefois, les participants n'énoncent de façon prédominante que la dimension stratégique de la construction de l'identité et de la communauté. Quoique certains d'entre eux (7,6 p. 100) semblent prendre leur identité pour acquise en écrivant des réponses semblables à « C'est ce que je suis » à la section du questionnaire leur demandant d'expliquer leur choix d'identité²¹ et qu'à peine un peu plus de jeunes (9,4 p. 100) (voir le tableau 5) soulignent sans équivoque la dimension stratégique de l'identité, ce sont dans les entrevues et les dessins qu'ils spécifient le critère du choix délibéré pour définir le « francophone ». Bien qu'il soit propre aux minorités de rendre explicitement problématique la reproduction de leurs identités, leur insistance sur la thématique du choix délibéré à faire quant à la reproduction de l'identité individuelle est particulièrement notable. Des trois dichotomies, c'est la dimension stratégique qui s'avère la plus pertinente pour comprendre comment les participants se représentent l'identité et la communauté franco-ontariennes. Ce n'est pas le simple fait de parler en français qui détermine le Franco-Ontarien selon eux, c'est le fait de « vouloir » parler français et la décision de continuer de vivre en français ; ce n'est pas le simple fait de partager un drapeau, de se réunir aux JFO et de chanter ensemble « Notre Place » qui reproduit la communauté, c'est de le faire dans le but de montrer sa fierté francophone et de s'épanouir en tant que minorité. Le critère qui s'ajoute à la pratique de la langue française pour déterminer l'appartenance francophone est le désir de vivre en français en Ontario et l'engagement à le faire.

Quoique la dimension stratégique domine dans la définition qu'offrent les jeunes de l'identité francophone, elle est obligatoirement associée à la construction de l'identité individuelle, mais plus nuancée quant à la reproduction de la communauté. Les jeunes ne refusent pas nécessairement les parlants français qui ne semblent pas activement ou directement participer aux luttes et aux revendications de la communauté. Ils

admettent que certains francophones seront plus actifs que d'autres et que vivre en français en prenant part aux activités ou en appuyant les institutions de la communauté, telles les écoles de langue française, peut suffire. La prépondérance de la dimension stratégique dans leurs propos est une autre illustration qui atteste du succès de la FESFO à véhiculer et à promouvoir une vision de la francophonie ontarienne qui les interpelle et qu'ils reprennent.

Identité nationale/majoritaire par opposition à l'identité provinciale/minoritaire

La dernière dichotomie renvoie à la conception du « francophone » en tant que membres d'une minorité ou en tant que membre d'une nation/majorité. En effet, Thériault (1994) stipule que les communautés francophones ne peuvent trancher entre se reproduire en communauté nationale, concept qui a historiquement été associé à l'idée d'une nation canadienne-française, et se réinventer comme minorité institutionnelle dans leur contexte provincial²². Bien que cette explication reflète de façon générale l'incertitude identitaire qu'expriment des adultes²³ quant à cette dichotomie identitaire, chez les jeunes, par contre, l'identité nationale prend un tout autre sens. Comme leurs pairs en Alberta, les jeunes aux JFO n'énoncent pas l'idée d'une nation francophone distincte au sein du Canada (Dallaire, 2003). Le dilemme qui se présente à eux est plutôt d'affirmer leur appartenance à la minorité linguistique provinciale, la communauté franco-ontarienne, ou leur appartenance à la majorité conçue comme la nation canadienne bilingue.

Que l'identité franco-ontarienne soit le choix le plus fréquent (37,6 p. 100) des jeunes aux JFO illustre l'influence déterminante de la dimension minoritaire dans la construction de leur identité. Il est intéressant aussi de noter que 56 dessins évoquent spécifiquement des mots ou des symboles associés à la minorité provinciale (c'est-à-dire le terme « franco-ontarien », le drapeau franco-ontarien). De ce fait, cette dimension dichotomique est la deuxième plus importante, suivant la dimension stratégique, quant à la fréquence de son apparition dans les dessins. La dimension minoritaire de la construction de la communauté francophone émerge de plus dans la préoccupation des jeunes pour sa survie, notamment quant à la menace des transferts linguistiques (voir la figure 5), et dans leur besoin de savoir que « Je ne suis pas tout seul dans mon petit coin à parler français » (JFO/E/K20#1). Dans ce contexte, les JFO deviennent un moyen pour les jeunes de « pouvoir démontrer que même si on est une minorité, on est capable de faire quelque chose d'intéressant » (JFO/E/V18#2) et que, par ailleurs, les francophones sont « ici pour rester ». Le caractère minoritaire de la communauté est aussi évidemment à la base de l'importance qu'ils accordent à la solidarité et aux luttes pour les droits des francophones, constat déjà souligné dans l'analyse de la dichotomie stratégique et/ou routinière.

La dimension nationale/majoritaire marque aussi la construction identitaire chez les jeunes, mais elle semble plus associée à leur façon de concevoir leur identité individuelle plutôt qu'à celle de percevoir la communauté francophone. En effet, elle est surtout présente dans leurs propos lorsqu'ils expliquent qu'ils appartiennent aussi à la nation canadienne, nation qu'ils présument bilingue.

Moi, c'est canadienne franco-ontarienne. Juste parce que le Canada, c'est français-anglais. N'oubliez pas, il y a le français dedans. Que tu sois n'importe où, en Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Yukon ou Nunavut, tu as le droit de parler français. C'est ton droit. La langue, les deux langues nationales, c'est français, anglais. Que je sois en Allemagne,

que je sois au Portugal, que je sois n'importe où, je suis canadienne franco-ontarienne. (JFO/E/C19#1).

Cette participante intègre les deux dimensions, minoritaire et nationale, dans sa définition de soi. Elle ne peut les distinguer ou en choisir une plutôt que l'autre. Dans une telle explication, la dimension nationale se conjugue à la dimension stratégique, ce désir de déclarer, et ce faisant de consolider, la présence et la place des francophones. Les entrevues permettent de comprendre que, pour ces jeunes, choisir de s'identifier comme « Canadien français » (10,5 p. 100) est une autre illustration de la dimension nationale/majoritaire qui s'associe aussi à la vision d'un Canada officiellement bilingue²⁴ où les francophones auraient vraisemblablement le même poids politique que les anglophones.

Par ailleurs, les entrevues révèlent aussi que le choix de l'identité « canadienne » (18,3 p. 100) ou « canadienne bilingue » (3,0 p. 100) n'est pas nécessairement un rejet de l'appartenance francophone et qu'il peut illustrer une autre forme du dilemme entre une identité francophone majoritaire ou minoritaire telle que construite par les jeunes. Comme il a été montré ailleurs (Dallaire, sous presse), les participants aux JFO contestent en grande partie l'identité monolithique francophone et reproduisent plutôt une identité hybride, à la fois francophone et anglophone. Comme être « Canadien », pour eux, signifie être bilingue et participer aux deux composantes, francophone et anglophone, de la nation canadienne, cette identité souligne ainsi leur appartenance à la nation sans pour autant rejeter l'appartenance francophone. Cependant, cette hybridité identitaire est asymétrique et variable d'un jeune à l'autre. Ainsi, les jeunes ne conçoivent pas une nation francophone quelconque qui pourrait se rapprocher d'une majorité. Pour pouvoir s'inscrire dans la majorité, ils construisent une nation bilingue. Alors que les jeunes énoncent des positions semblables, voire presque unanimes, en ce qui concerne les deux autres dichotomies, ils prennent différentes approches quant à la dichotomie minoritaire/nationale²⁵. D'une part, certains reproduisent une identité minoritaire pendant que d'autres préfèrent une identité nationale et, d'autre part, ils adoptent différentes variations pour exprimer la dimension majoritaire/nationale de leur identité.

Conclusion

When I first arrived at the Jeux franco-ontariens after a hectic bus ride of « L'arbre est dans ses feuilles », I thought that I was there to win in athletic events. But, surprisingly, at the end of the opening ceremonies, when Paul Demers was singing « Notre Place » and everyone from all over Ontario knew the lyrics, including me, it struck m[e] hard : mon nom est Courville. Je suis un Franco-Ontarien. Il y a quelque chose d'encore plus grand à être fier de ce que je suis que de suivre la majorité. La médaille d'argent que j'ai remportée en athlétisme m'est précieuse. Mais elle ne vaudra jamais l'identité que ces jeux m'ont donnée. Mon nom est Courville, et je suis fier de qui je suis !

Paul Courville – participant au volet sport

É. S. Thériault (Timmins)

(FESFO, (s.d.a))

Par la mise en œuvre de son expertise en animation culturelle, la FESFO réussit à aviver la fierté franco-ontarienne des participants et à créer un environnement qui les incite à se reproduire en tant que « francophones ». Les JFO deviennent donc un incubateur de leadership et d'appartenance franco-ontarienne. Étant donné son succès à véhiculer un message fixe et constant qui convient aux jeunes, ces derniers reproduisent les mêmes énoncés discursifs pour décrire l'identité francophone. Ce sont la performance de la langue française et le choix délibéré de vivre en français, peu importe les origines ethnoculturelles ou la langue maternelle, qui déterminent l'appartenance francophone.

Toutefois, force est de constater que, même chez un groupe de jeunes favorisant l'appartenance francophone, il n'y a pas de consensus quant à la terminologie choisie pour exprimer cette identité. L'identité « franco-ontarienne », celle que la FESFO exhorte, est la plus fréquente, mais elle n'est le choix que d'un peu plus du tiers des participants. La non-uniformité dans la façon d'exprimer la dichotomie minoritaire/nationale contribue sûrement à expliquer la diversité de leurs choix identitaires. Affirmer une affiliation à la minorité francophone ou à la majorité présumée bilingue ? Déclarer son appartenance francophone ou dévoiler son hybridité identitaire ? Il reste que cette inconstance ne remet pas en question leur affiliation à la francophonie, mais plutôt le degré de cette appartenance. En effet, ces jeunes reproduisent des hybridités identitaires asymétriques (Dallaire et Denis, sous presse). Chez certains la composante francophone est prépondérante, chez d'autres elle est plus faible que la composante anglophone et chez une proportion probablement encore plus faible, les deux composantes sont équivalentes. Peu importe la force de cette identité francophone, l'analyse des JFO de 2001 confirme les résultats de l'étude de Marie-Claude Asselin (1995) : les Jeux franco-ontariens ont un effet incontestable sur la construction de l'identité francophone des jeunes qui y prennent part. En dépit du fait que cet événement attire les participants qui ont déjà une attitude positive envers l'appartenance francophone, il n'en reste pas moins que cette fin de semaine joue un rôle important dans la reproduction de la fierté franco-ontarienne auprès des jeunes. Il s'agit d'un constat encourageant étant donné les enjeux perpétuels de renouvellement de la communauté franco-ontarienne. Cette étude ne peut cependant évaluer la durée ou la portée de l'influence des JFO sur la construction identitaire des jeunes. Néanmoins, tel que le soulignent les participants, l'identité francophone se reproduit par le fait de « vivre » en français. Pour qu'elle subsiste, ils devront continuer de répéter fréquemment leur performance en tant que « francophones ». Espérons que les Jeux franco-ontariens leur auront donné la motivation de le faire encore longtemps.

NOTES

1. Baptisée à l'origine *Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien*, elle a adopté le nom de *Fédération de la jeunesse franco-ontarienne* en avril 1994, tout en conservant l'acronyme FESFO.

2. Ces résultats proviennent d'une recherche comparative plus vaste des Jeux de l'Acadie, des Jeux francophones de l'Alberta et des Jeux franco-ontariens financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

« Fier de qui on est... nous sommes francophones ! »

3. Dans le présent article, la forme non marquée (c'est-à-dire le masculin singulier) pour désigner des personnes renvoie aussi bien à des adolescentes qu'à des adolescents.
4. Je voudrais remercier le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa pour l'invitation à présenter ces résultats lors du colloque « Mémoire et fragmentation. L'évolution de la problématique identitaire en Ontario français ». Mes remerciements s'adressent aussi à Claude Denis pour ses commentaires judicieux sur la version remaniée de cette communication.
5. J'utilise le concept de « francophone » de façon très large pour faire référence à tous les types d'identités associés à la pratique de la langue française au Canada ainsi qu'aux diverses affiliations que les individus peuvent établir avec les communautés francophones minoritaires. Ce concept comprend, par conséquent, des étiquettes tels « Franco-ontarien », « Canadien français », « francophone » et « bilingue ».
6. Dans le cadre de cette étude ethnographique, les animateurs de la FESFO et les participants savaient que la chercheuse et ses assistantes de recherche assistaient aux Jeux à titre de chercheuses. Nous avons circulé parmi les jeunes toute la fin de semaine, partagé nos repas avec eux, effectué les entrevues durant les temps libres, assisté aux ateliers, aux cérémonies et aux spectacles. Les notes d'observation portaient sur les comportements et les pratiques linguistiques et identitaires ; le contenu et l'organisation des cérémonies, des discours et des spectacles ; le décor (affiches, drapeaux...) et l'ambiance (musique, réactions de la foule...).
7. Quelques bénévoles, membres de l'équipe de coordination des Jeux, provenaient d'autres régions de la province. Il s'agissait « d'anciens » de la FESFO, étudiants à l'université ou œuvrant maintenant sur le marché du travail.
8. Je tiens à remercier la FESFO de m'avoir appuyée tout au long de cette recherche et d'avoir facilité la collecte des données. Je suis aussi très reconnaissante à tous les participants, les bénévoles et les membres de l'équipe d'animation qui ont généreusement accepté de répondre aux questions. De plus, une collecte de données aussi riche n'aurait été possible sans l'excellente collaboration des assistantes de recherche, Véronique Martin et Karine Henri.
9. Pour alléger le texte, l'utilisation du terme « participants » dans l'analyse qui suit renvoie à la fois aux adolescentes et aux adolescents qui ont participé à l'un des six volets ainsi qu'aux jeunes qui ont pris part aux JFO à titre de bénévoles.
10. Les 20 pays d'origine indiqués sont : le Zaïre/Congo (4), l'Algérie (3), le Burundi (3), l'Allemagne (2), la Corée du Sud, la Georgie, la Côte-d'Ivoire, le Liban, Madagascar, le Mali, le Mexique et les États-Unis.
11. Les langues maternelles mentionnées sont : l'arabe (2), l'allemand/suisse allemand (2), l'iranien (2), l'espagnol (2), le swahili (2), le berbère, le chinois, le hollandais, le kirundi, le malgache, le malien, le perse, le polonais, l'ungala, le vietnamien et le yiddish.
12. Voir Linda Cardinal (1997) sur le rôle du régime des droits des langues officielles sur la reproduction de la nation canadienne-française en un groupe linguistique. Cette transformation a par ailleurs eu lieu dans le contexte du multiculturalisme, des politiques d'inclusion interculturelles, des droits individuels et des changements démographiques qui ont aussi contribué à cette transformation (Cardinal, 1994 ; Bernard, 1998).
13. Les citations provenant des transcriptions d'entrevues ont été modifiées, au besoin, selon les conventions de la communication écrite. Deux types de changements ont été effectués pour transposer le langage vernaculaire des conversations en texte. Les phrases ont d'abord été « nettoyées » par l'élimination des expressions superflues comme « tu sais », « -là » (p. ex. affaires-là) et « autres » (p. ex. nous autres, eux autres). De plus, les mots tels que « ben » et « pis » de même que les locutions telles que « j' pense » ont été remplacées par « bien », « et » ainsi que « je pense ». Ensuite, les phrases ont été corrigées selon les règles grammaticales, essentiellement pour l'accord des verbes et l'ajout du « ne », puisque dans la langue orale, la négation est souvent réduite à « pas ». Transformer les paroles en texte écrit vise à éviter que le lecteur ne soit distrait par la forme vernaculaire, et ainsi à l'aider à mieux saisir le sens des propos. J'ai donc choisi de rester fidèle à l'esprit et au sens des paroles des répondants plutôt qu'à la lettre.
14. Voir l'étude de Jean Lafontant (2000) sur les jeunes francophones du Manitoba.
15. Parmi ces derniers, 14 dessins font référence au mot « culture » et à la langue française alors que 8 dessins ne renvoient qu'à la « culture ».
16. Au point où l'une des assistantes de recherche a commenté après avoir mené quelques entrevues que ces jeunes lui semblaient avoir presque subi un « lavage de cerveau ». Cette constatation dénote l'uniformité des définitions énoncées, l'insistance des jeunes sur une vision ouverte et inclusive de la communauté et sûrement le succès de la FESFO à promouvoir un message cohérent qui plaît aux jeunes.
17. Par exemple, il n'est présent dans aucun des dessins sauf dans la figure 1 où le participant y fait référence pour expliquer son attachement à la langue française.
18. L'expression « notre place » renvoie probablement à la chanson de Paul Demers, chansonnier franco-ontarien, popularisée dans les écoles de langue française de la province, notamment par la FESFO. Elle est toujours reprise aux cérémonies d'ouverture des JFO, et j'ai par ailleurs été frappée de constater que les jeunes en connaissent si bien les paroles. L'effet d'entendre 800 jeunes la chanter ensemble au début des Jeux est étonnant. Les paroles de la chanson affirment que les francophones sont dispersés aux quatre coins de la province et insistent sur l'importance de célébrer et de maintenir « notre place ».
19. En caractères majuscules sur le dessin original.
20. Les jeunes réfèrent à la notion de culture, mais ne discutent pas de la communauté comme étant, par exem-

ple, construite sur le partage ou la transmission des traditions ou des pratiques culturelles et ils ne conçoivent pas non plus d'une identité vécue « naturellement » comme certains des jeunes aux Jeux francophones de l'Alberta (Dallaire, 2003).

21. Après la question 18 invitant les jeunes à indiquer le terme qui les identifie le mieux, la question 19 demande : « Selon ta réponse à la question 18, pourquoi t'identifies-tu ainsi ? ».

22. Dans le second cas, les communautés francophones se définissent avant tout en fonction de leur rapport de minoritaire avec leurs gouvernements provinciaux respectifs plutôt que de se penser en tant que composante d'une nation, même si leurs revendications renvoient à leur appartenance nationale.

23. Voir Dallaire et Denis (2000).

24. Lafontant (2002) a aussi constaté que les jeunes francophones du Manitoba adoptent une position semblable à celle du bilinguisme officiel promu par le gouvernement fédéral depuis 1969.

25. Julie Boissonneault (1996) obtient aussi des résultats de questionnaires qui pointent vers une incertitude entre les marques identitaires franco-ontarienne, canadienne-française et canadienne chez des étudiants de niveaux collégial et universitaire. Bien que les données des entrevues aux JFO ne concordent pas entièrement avec l'interprétation qu'offre Boissonneault du sens accordé à ces marques identitaires, soit structurelles ou culturelles, ces deux études en arrivent à la même conclusion à savoir l'absence de consensus quant à l'identification à la province/minorité ou à un groupe affilié au Canada, territoire plus large (que ce soit la nation canadienne bilingue ou la nation canadienne-française).

26. Les participants ont parfois choisi plus d'une identité et ont écrit les raisons expliquant ces divers choix. Les résultats présentés ici renvoient à l'ensemble des raisons qu'ont donné les participants. Ainsi, ces raisons peuvent référer aux autres identités (et non à la principale) qu'ils ont choisies.

Tableau 1

Résultats du questionnaire – Caractéristiques sociodémographiques des participants aux Jeux franco-ontariens, 2001 (N=587)

Caractéristiques sociodémographiques		%
Âge	10 à 14 ans	10,8
	15	26,1
	16	28,0
	17	18,8
	18 ans et plus	16,4
Sexe	Féminin	63,1
	Masculin	33,8
Lieu de naissance	Ontario	82,1
	Québec	9,8
	Autres provinces	4,4
	Hors du Canada	3,8
Ethnicité	Canadienne-française	52,7
	Française	9,2
	Canadienne	5,3
	Anglo/Canadienne-anglaise	8,4
	Autre	24,5

« Fier de qui on est... nous sommes francophones ! »

Caractéristiques sociodémographiques		%
Langue(s) maternelle(s)	Français	57,7
	Anglais	14,7
	Français et anglais (en parts égales)	23,9
	Autre	3,6
Langue(s) maternelle(s) des parents	Français	57,0
	Anglais/autre	11,3
	Français et anglais	31,7
Langue(s) parlée(s) à la maison	Français (toujours, surtout ou plus)	52,3
	Anglais (toujours, surtout ou plus)	31,7
	Français et anglais (en parts égales)	13,3
	Autre	2,7
Langue(s) parlée(s) avec les ami(e)s	Français (toujours, surtout ou plus)	32,2
	Anglais (toujours, surtout ou plus)	45,8
	Français et anglais (en parts égales)	21,3
	Autre	0,7
Autres activités francophones	Oui	67,9

Tableau 2

Résultats du questionnaire – Les motivations des jeunes à participer aux Jeux franco-ontariens, 2001 (N=587)

« Pourquoi as-tu décidé(e) de participer aux Jeux franco-ontariens... »	Cette année ?	La 1 ^{re} fois ?
	%	%
Plaisir	24,6	22,3
Francophonie, français, FESFO, spécial francophone, rencontres francophones	18,5	15,8
Spécial	11,6	10,4
Pour les volets/pour le sport, habiletés/apprendre	10,0	7,4
A été recruté ou encouragé	7,0	22,0
Rencontres, suivre ou revoir des amis	13,5	6,8
Autre, entraide, crédits (diplôme), curiosité, chance	14,8	15,1

Tableau 3

**Résultats du questionnaire – Comment les participants perçoivent
les Jeux franco-ontariens, 2001 (N=587)**

« Pour toi les Jeux c'est... »	%
Plaisir	16,5
Rencontres, rassemblement	14,4
Spécial	10,1
Activités/volets, habiletés/ apprendre	6,4
Fierté franco-ontarienne, français, rassemblement/rencontres francophone, spécial à caractère francophone, francophonie	40,4
Autre, valorisation, entraide	12,4

Tableau 4

**Résultats du questionnaire – Identité principale des jeunes aux
Jeux franco-ontariens, 2001 (N=587)**

Identité principale	%
*Franco-Ontarien	37,6
Bilingue	19,0
Canadien	18,3
*Canadien français	10,5
*Francophone	6,6
Canadien bilingue	3,0
Autre	5,1
*Total des identités explicitement « francophones »	54,7

Tableau 5

Résultats du questionnaire – Raisons motivant les choix d'identité, selon l'identité principale des jeunes aux Jeux franco-ontariens, 2001 (N=587)

Raisons motivant les choix d'identités :	Total ²⁶ %	Franco-ontarienne %	Canadienne-française %	Francophone %	Bilingue %	Canadienne %
Bilinguisme actif	18,4	4,1	4,8	5,7	70,1	16,9
Nation	14,5	4,4	31,3	2,9	4,3	38,7
C'est ce que je suis	7,6	8,8	9,6	8,6	4,3	4,9
*Français spontané/routinier	14,2	21,6	18,1	25,7	2,6	5,6
*Identité francophone stratégique (fierté)	9,4	14,4	10,8	11,4	3,4	4,2
*Ethnicité canadienne-française/française	1,6	1,9	2,4	5,7	0,9	0,7
*Culture francophone	3,6	5,3	2,4	5,7	0,0	3,5
*Langue maternelle française	0,9	0,6	2,4	2,9	0,0	0,7
Autres ethnicités	1,9	0,3	0,0	0,0	0,0	2,8
Territoire : Province	14,1	29,2	2,4	2,9	1,7	4,2
Autres	10,3	7,5	10,8	17,2	9,4	11,3
Unité canadienne	1,1	0,3	3,6	5,7	0,0	1,4
Manque de français	0,9	0,0	1,2	0,0	1,7	2,8
Identité minoritaire	1,1	1,6	0,0	5,7	0,0	0,7
Anglais spontané/routinier	0,5	0,0	0,0	0,0	1,7	1,4
*Total des raisons associées à la francophonie	29,7	43,8	36,1	51,4	6,9	14,7

Figure 1

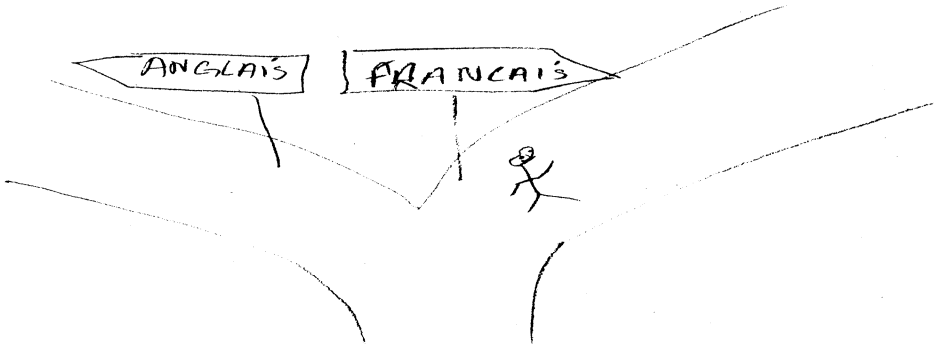
Dessin d'un participant qui mentionne que les origines ethnoculturelles ne sont pas un critère d'appartenance à la communauté franco-ontarienne (JFO/E/V19#7a).

Les francophones, le français, c'est m'imposé
qui, qui est fier de parler français.
Il peut être noir, blanc, autochtone, ça
pas de différence. C'est ma langue maternelle
et j'aimerais élever mes enfants dans le
français et leur donner le choix.

Figure 2

Dessin d'un bénévole représentant la dimension stratégique de l'identité francophone en Ontario (JFO/E/C18#2d).

C'est la culture Française
la fierté d'être francophone
le choix de 'être



« Fier de qui on est... nous sommes francophones ! »

Figure 3

Dessin d'un participant qui représente la solidarité, la fierté et la ténacité de la communauté franco-ontarienne (JFO/E/C19#1b).

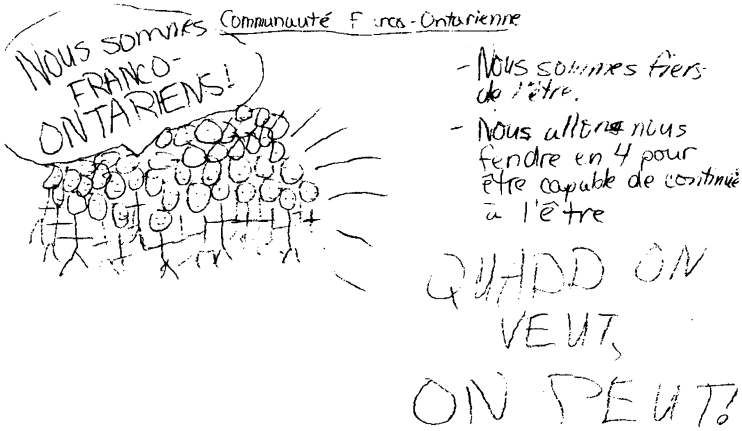


Figure 4

Dessin d'un participant représentant la dimension stratégique de la communauté franco-ontarienne et l'importance de lutter pour la survie du français. (JFO/E/C19#1a).

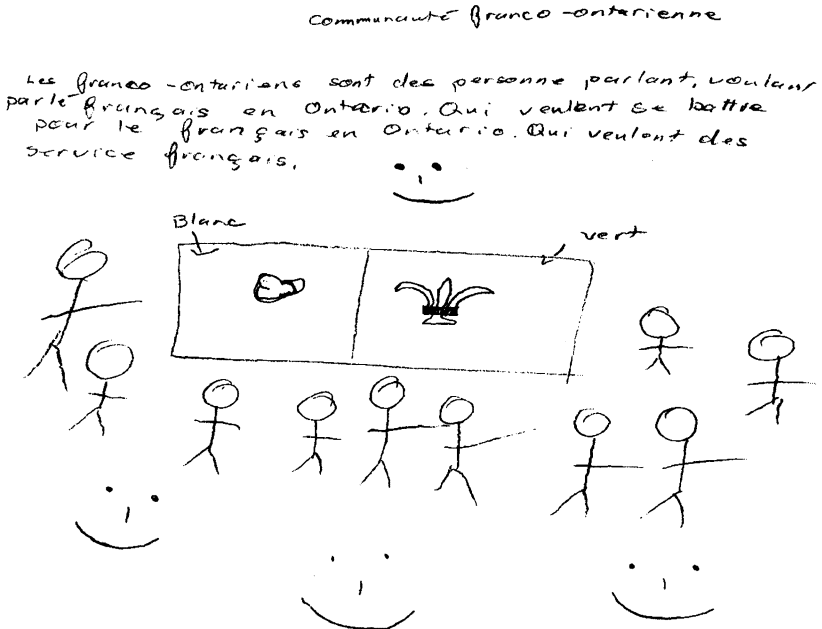
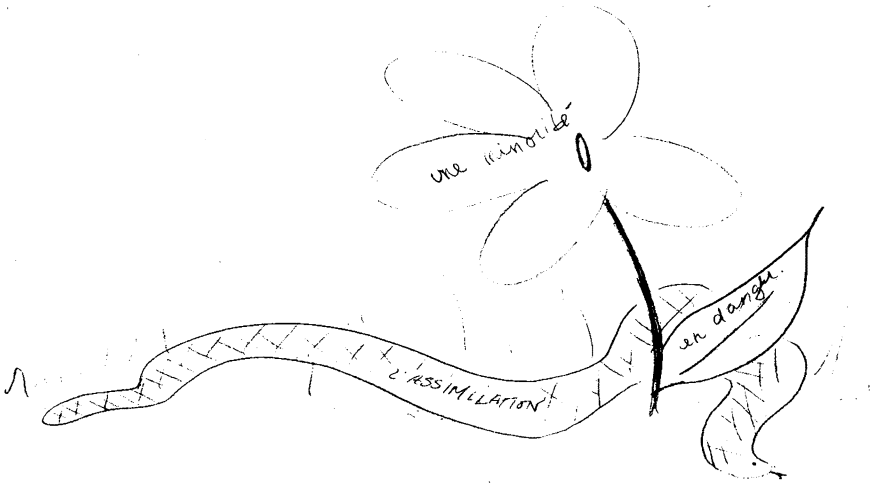


Figure 5

Dessin d'un participant représentant la dimension minoritaire de la communauté franco-ontarienne et le danger d'assimilation qui la guette (JFO/E/C18#1d).



BIBLIOGRAPHIE

- ASSELIN, Marie-Claude, *The Franco-Ontarian Games Study: Final Report*, Toronto, Sport and Recreation Policy and Planning Branch, Ontario Ministry of Citizenship, Culture and Recreation, 1995.
- BERNARD, Roger, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir, 1998.
- BOISSONNEAULT, Julie, « Bilingue/francophone, Franco-Ontarien/Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones », *Revue du Nouvel-Ontario*, vol. 20, 1996, p. 173-192.
- BUTLER, Judith, *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York et London, Routledge, 1990.
- BUTLER, Judith, « Imitation and Gender Insubordination », dans Diana Fuss (dir.), *Inside/out: Lesbian Theories, Gay Theories*, New York et London, Routledge, 1991.
- BUTLER, Judith, *Bodies that Matter: on the Discursive Limits of 'Sex'*, New York, Routledge, 1993.
- CARDINAL, Linda, « Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire ; un bilan critique », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 71-86.
- CARDINAL, Linda, « Droits linguistiques, droits des minorités, droits des nations : quelques ambiguïtés à clarifier avant de parler d'avenir », *L'engagement de la pensée. Écrire en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Le Nordir, 1997, p. 23-35.
- DALLAIRE, Christine, « La communauté francophone en Alberta : ce que les jeunes en pensent », dans Paul Dubé et Pamela Sing (dir.), *Communautés francophones. Espaces d'altérités*, Edmonton, Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean, 2001, p. 27-57.
- DALLAIRE, Christine, « Les Jeux francophones de l'Alberta : un projet de développement communautaire », dans Nathalie Kermaal (dir.), *Variations sur un thème : la francophonie albertaine dans tous ses états*, Edmonton, Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 2003, p. 193-221

« Fier de qui on est... nous sommes francophones ! »

- DALLAIRE, Christine, « "Not Just Francophones": The Hybridity of Minority Francophone Youths in Canada », accepté pour publication dans *International Journal of Canadian Studies*, n° 28, (sous presse).
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS, « 'If You Don't Speak French, you're Out': Don Cherry, the Alberta Francophone Games, and the Discursive Construction of Canada's Francophones », *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 25, n° 4, 2000, p. 415-440.
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS, « Asymmetrical Hybridities: Youths at Francophone Games in Canada », *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 30, n° 2, (sous presse).
- FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE FRANCO-ONTARIENNE (FESFO)/E1 (FESFO/E1). Entrevue le 25 octobre avec Félix Saint-Denis, agent de développement, 2001.
- FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE FRANCO-ONTARIENNE (FESFO), *Les Jeux franco-ontariens. New Liskeard 2002, 17 au 20 mai*, Ottawa, FESFO, [s.d.a]. Document de présentation des Jeux.
- FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE FRANCO-ONTARIENNE (FESFO), *Des Jeux... qui nous rassemblent ! « performance, coopération, fierté »*. Formule proposée pour l'organisation de jeux franco-ontariens spéciaux, Vanier, FESFO [s.d.b].
- FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité. I. La volonté de savoir*, France, Gallimard, 1976.
- FOUCAULT, Michel, « Afterword. The Subject and Power », dans Hubert Dreyfus et Paul Rabinow (dir.), *Michel Foucault: Beyond Structuralism and Hermeneutics*, 2^e édition, Chicago, The University of Chicago Press, 1983, p 208-226.
- FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité. II. L'usage des plaisirs*, France, Gallimard, 1984.
- GIDDENS, Anthony, *The Constitution of Society. Outline of the Theory of Structuratio*, Cambridge, Polity Press, 1984.
- LAFONTANT, Jean, « Le "Je" dans la chambre aux miroirs », *Francophonies d'Amérique*, n° 10, 2000, p. 53-68.
- LAFONTANT, Jean, « Langue et identité culturelle : points de vue des jeunes francophones du Manitoba », *Francophonies d'Amérique*, n° 14, 2002, p. 81-88.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 15-32.